

CURE D'ADDICTOLOGIE

Par Patou69 Postée le 04/03/2022 21:25

Ré bonsoir. Je voulais savoir si il y a une prise en charge par la CPAM pour faire une cure d'addictologie. Merci par avance pour votre réponse. Cordialement patou69.

Mise en ligne le 07/03/2022

Bonjour,

La prise en charge financière du séjour dépend de la nature de la structure (publique, privée à but non lucratif, ou privée à but lucratif). De manière générale, dans les structures publiques, les séjours sont pris en charge par la sécurité sociale à hauteur de 70%, le reste pouvant revenir à la mutuelle si les modalités de cette dernière le permettent.

Nous avons relevé 2 établissements proposant des séjours de sevrage dans l'Oise. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe afin de vérifier la teneur de la prise en charge du séjour. A Compiègne, c'est bel et bien le cas. Et si jamais vous avez besoin d'un soutien dans les démarches de mise à jour de vos droits, les équipes peuvent vous proposer le recours à un-e assistant-e social-e.

Nous vous souhaitons une bonne continuation.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

50 rue du Général de Gaulle
Centre Hospitalier Général
60607 CLERMONT

Tél : 03 44 77 33 89

Site web : www.ch-clermont.fr

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h et le samedi matin de 9h à 13h

Consultat° jeunes consommateurs : sur rendez vous

Voir la fiche détaillée

CENTRE D'ADDICTOLOGIE

8 avenue Henri Adnot
Centre hospitalier - ZAC de Merciers -
60200 COMPIEGNE

Tél : 03 44 23 62 96

Site web : www.ch-compiegneoyon.fr/fr/accueil.html

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 16h, fermé le mercredi

COVID -19 : JUILLET 2021 : Il est à nouveau possible de réaliser une cure de sevrage, avoir une prise en charge en ambulatoire.

L'accueil en hôpital de jour reste suspendu pour le moment.

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h Mercredi: de 8h45 à 10h45

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Se faire aider